

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS ET PRESTATIONS DES CONTRATS DE SANTÉ PRÉVOYANCE ET RETRAITE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA390	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1294,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 15/05/2025 au 16/05/2025
- Du 02/12/2025 au 03/12/2025

OBJECTIFS

- Appréhender le niveau de protection sociale obligatoire des salariés en prévoyance santé et retraite
- Connaître les prestations des contrats d'assurances complémentaires
- Connaître les différents régimes juridiques les garanties et les prestations des contrats d'assurance de santé prévoyance et retraite

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Des points clés expliqués de façon simple et synthétique. Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Une méthodologie proposée pour chaque séquence. L'expertise des formateurs métiers habitués au terrain.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Prestations en nature des régimes obligatoires
 - 1. Missions de l'Assurance maladie
 - 2. Variables paramétriques (taux de remboursement, ticket modérateur, etc.)
 - 3. Prestations et modalités de remboursement
- B. Assurances complémentaire santé
 - 1. Principe indemnitaire et forfaitaire
 - 2. Règles liées à la souscription
 - 3. Mesures liées à la loi Evin (1989)
 - 4. Motifs de résiliation
 - 5. Réforme du 100% santé
- C. Typologie de prestations des complémentaires santé
 - 1. Garanties frais de soins
 - 2. Garanties prothétiques (Plan 100% Santé)
 - 3. Garanties « services annexes »
- D. Prestations en espèces des régimes obligatoires
 - 1. Missions de l'Assurance maladie
 - 2. Variables paramétriques (SMIC, PASS, carence)
 - 3. Différence des prestations sociales en vie privée et en vie professionnelle
- E. Prestations en indemnités journalières
 - 1. Prestations du régime de base
 - 2. Maintien de salaire du régime conventionnel (loi de mensualisation 1978)
- F. Prestations en invalidité
 - 1. Prestations du régime de base
- G. Prestations en décès de l'Assurance maladie
 - 1. Modalités d'attribution du capital forfaitaire
- H. Assurances de dommages corporels
 - 1. Principes indemnitaire et forfaitaire
 - 2. Identification des garanties
 - 3. Questionnaires médicaux et règles d'acceptation des risques
 - 4. Identification des motifs de résiliation
 - 5. Régimes fiscaux et sociaux des prestations
- I. Prestations retraite des régimes de base obligatoires
 - 1. Réforme des retraites 2023
 - 2. Variables paramétriques (trimestres, coefficient de décote, nombre de trimestres de référence, notion d'âge pivot, etc.)
 - 3. Modalités de calcul de la pension de base
- J. Prestations retraite des régimes complémentaires obligatoires
 - 1. Missions des régimes ARRCO & AGIRC
 - 2. Fusion des régimes ARRCO & AGIRC
 - 3. Variables paramétriques (points, coefficient d'anticipation, système du bonu-malus, etc.)
 - 4. Modalités de calcul des pensions complémentaires
- K. Assurances épargne-retraite et épargne salariale

1. Contrats d'assurance épargne-retraite individuels
2. Epargne salariale
3. Assurance retraite supplémentaire collective contrat "article 83" & contrat "article 39"
4. Loi PACTE et produits PER

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats
Téléconseillers
Chargés de clientèle
Agents généraux
Courtiers
Inspecteurs commerciaux

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1294,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/05/2025 à 10:25